

Commune de SAINT PIERRE de LAGES

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Madame le Maire de la Commune de SAINT PIERRE de LAGES informe ses administrés que,
par

délibération en date du 08 juin 2015, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du
Plan

Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire de la commune et de définir les modalités
de

concertation liées à cette procédure.

Le texte complet de cette délibération est consultable dans les locaux de la Mairie aux jours et

heures d'ouverture habituels.

Mme le Maire, Laurence KLEIN